

Commune de DOMÈVRE SUR AVIÈRE
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 11 avril 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 11 avril à 19 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Noëlle HUGUENIN, Maire.

ORDRE DU JOUR :

- ⇒ **Fixation des 3 taxes locales**
- ⇒ **Présentation et vote des budgets primitifs 2019**
- ⇒ **Subventions Communales :**
Médiathèque, Associations de Sauvegarde de Virine et Comité Syndical de Gestion des Biens Indivis de Gigney Fomerey.
- ⇒ **Suppression de poste**

- ⇒ **Informations diverses**

Convocation adressée le : 4 avril 2019

Présents : MMES Noëlle HUGUENIN, Muriel CUENIN, et Marie MATHIEU, MM. Joël JACQUEMIN, Nicolas HAYOTTE, Anthony LANGEVIN, Claude LHUILLIER, Julien POTHIER, Yvan RIVAT et Jean-Maurice THAILLARD.

Absente : Mme Marie-Paule MASSON donne procuration à M. Anthony LANGEVIN

Secrétaire: M. Nicolas HAYOTTE

Approbation du compte rendu de la précédente réunion du Conseil Municipal du 7 mars 2019

Les membres du Conseil Municipal présents approuvent le compte rendu à l'unanimité des membres présents

Suite à la réunion avec M. le Directeur du Centre de Gestion, Mme le Maire informe du retrait de la délibération concernant la suppression de poste et demande l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- ⇒ **Soutien au service public de l'ONF**

N° DCM 17/2019	<u>FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2019 DES TAXES DIRECTES</u>
--------------------------	--

Comme annoncé à la réunion de présentation des propositions de budgets, Mme le Maire propose de maintenir les taux d'impositions actuels, à savoir :

- ◆ Taxe d'habitation 12,84 %
- ◆ Taxe foncière bâti 19,19 %
- ◆ Taxe foncière non bâti 52,51 %

Après en avoir délibération, le conseil municipal, à 10 voix pour et 1 abstention (M. Anthony LANGEVIN)

CONFIRME le maintien des taux d'imposition des trois taxes directes locales pour l'année 2019.

N° DCM 18/2019	<u>BUDGET FORET - EXERCICE 2019</u>
-------------------	--

Mme le Maire donne la parole à M. Nicolas HAYOTTE, Adjoint, pour la lecture du budget « Forêt » dont la présentation a été faite antérieurement.

Après examen des différents chapitres et délibération, le Conseil Municipal, à 10 voix pour et 1 abstention (M. Anthony LANGEVIN) vote le budget primitif 2019 comme suit :

- **section de fonctionnement** :

dépenses et recettes 56 772,61 €

- **section d'investissement** :

dépenses et recettes 15 491,07 €

N° DCM 19/2019	<u>BUDGET « COMMUNE » - EXERCICE 2019</u>
-------------------	--

Mme le Maire donne la parole à M. Nicolas HAYOTTE, Adjoint, pour la lecture du budget « Commune » dont la présentation a été faite antérieurement.

Après examen des différents chapitres et délibération, le Conseil Municipal, à 10 voix pour et 1 abstention (M. Anthony LANGEVIN) VOTE le budget primitif 2019 comme suit :

- **section de fonctionnement** :

dépenses et recettes 458 657,19 €

- **section d'investissement** :

dépenses et recettes 356 692,70 €

N° DCM 20/2019	<u>SUBVENTIONS COMMUNALES 2019</u>
-------------------	---

Mme le Maire indique que trois demandes d'aides requièrent l'avis du conseil municipal. Il s'agit de la Médiathèque communale, de l'Association de sauvegarde de la Croix de Virine dont la commune est adhérente depuis sa création ainsi que de la Commission Syndicale de Gestion des Biens Indivis de Gigney Fomerey qui a adressé un courrier.

Mme le Maire rappelle le courriel de Mme Marie-Paule MASSON adressé à l'ensemble des membres du conseil municipal concernant la médiathèque et rappelé ci-après :

(Pour le budget médiathèque, c'est le même que l'année dernière. Pour information, la médiathèque a toujours autant de succès puisque le nombre d'inscrits a augmenté et la fréquentation moyenne est de 17 personnes accueillies par semaine ! La médiathèque en quelques chiffres : 60 personnes inscrites en 2018, dont 27 enfants (moins de 15 ans) et 33 adultes / 39 femmes et 21 hommes (56 inscrits en 2017, 22 enfants et 34 adultes / 40 femmes et 16 hommes) On peut remercier Sylvie, Danièle et Nathalie pour ce travail et aussi pour leur dynamisme et leur sens de l'accueil et de la convivialité).

Après lecture du courrier de la Commission Syndicale de Gestion des Biens Indivis de Gigney Fomerey en date du 28 mars 2019 sollicitant une aide des villages composant la Paroisse Saint Jean Baptiste de l'Avière suite à l'inhumation de M. l'Abbé dans leur cimetière pour la remise en état du monument dédié aux prêtres, Mme le Maire propose de ne pas prendre position dans l'immédiat, elle s'informerait auprès de ses collègues pour connaître la position de chaque conseil municipal.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

DECIDENT d'octroyer les subventions de la manière suivante :

- Médiathèque (Fonctionnement) 1 500,00 €
- Association de sauvegarde de la Croix de Virine 60,00 €

N° DCM 21/2019	<u>SOUTIEN AU SERVICE PUBLIC DE L'ONF</u>
---------------------------	--

M. Nicolas HAYOTTE, Adjoint en charge de la forêt, expose le courriel reçu récemment concernant le maintien ou la fin du service public de l'ONF en nous demandant de nous exprimer.

Le conseil municipal de Domèvre sur Avière réaffirme son attachement au régime forestier mis en œuvre dans sa forêt communale par le service public de l'Office National des Forêts et s'inquiète de sa remise en cause.

Le conseil municipal déplore la diminution continue des services publics en milieu rural qui hypothèque l'avenir de nos territoires.

L'ONF a déjà subi de très nombreuses suppressions de postes et sa Direction générale aurait annoncé 1500 nouvelles suppressions dont 460 dès 2019. Pourtant le contrat d'objectif et de performances de l'ONF signé par les communes forestières et l'Etat pour la période 2016-2020 garantissait le maintien des effectifs et du maillage territorial. La filière bois que soutient l'ONF c'est 400 000 emplois principalement dans le monde rural, c'est donc un enjeu vital pour nos territoires.

À l'heure du changement climatique, la forêt nous protège et il revient à tous, Etat, collectivités, citoyens, de la protéger. Elle doit rester un atout économique, touristique et environnemental pour notre pays.

Alerté par les représentants des personnels de l'ONF sur la situation critique de leur établissement et inquiet des conséquences à venir pour la gestion de son patrimoine forestier,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à 8 voix pour et 3 abstentions (Mme Marie-Paule MASSON, MM. Nicolas HAYOTTE et Anthony LANGEVIN) soutient les personnels de l'Office National des Forêts et demande au gouvernement :

- l'arrêt des suppressions de postes de fonctionnaires et d'ouvriers forestiers à l'ONF.
- le maintien du statut de fonctionnaire assermenté pour les agents de l'ONF chargés de protéger et de gérer les forêts communales.
- le maintien du régime forestier et la réaffirmation de la gestion des forêts publiques par l'ONF, au service de l'intérêt général et des générations futures.

INFORMATIONS DIVERSES :

Comptes rendus des écoles maternelle et élémentaire d'Uxegney

✿ École Pré des Lins

Bilan sur les rythmes scolaire

Compte de la coopérative scolaire crédit de 3 058,66 €. L'école remercie l'Amicale Laïque ainsi que

Lecture des activités réalisées et les projets.

Le conseil d'école du 3^{ème} trimestre aura lieu le 3 juin 2019 à 18H30

*** École élémentaire de l'Avière**

Effectives et rentrée 2019 : à ce jour, il y a 154 élèves (dont 26 domaviérois) et 157 sont prévus pour la rentrée de septembre.

Lecture des projets pédagogiques réalisés et à venir

Hygiène et sécurité plan vigipirate et passage aux toilettes des élèves

Coopérative scolaire remerciement pour les dotations reçues par l'amicale laïque et l'Association DAL

Travaux réalisés à l'école

Prochaine réunion du Conseil d'école aura lieu le jeudi 20 juin 2019 à 18H00

Immersion au collège Elsa TRIOLET

Concernant l'immersion des 5 élèves domaviérois en classe de CM2 à l'école d'Uxengey vers la 6^{ème} du collège de Capavenir Vosges, Mme le Maire informe qu'elle a rendez-vous avec l'Inspectrice de l'Éducation Nationale le 25 avril. Elle s'y rendra avec Julien POTHIER de la commission scolaire et Christelle PIERRE LANGEVIN.

Nettoyage de printemps

Le nettoyage de printemps aux abords des voies communales hors agglomération a été réalisé samedi 6 avril matin de 9 H 00 à 11 H 00 avec la collaboration de 18 Domaviérois dont 4 enfants et 6 élus ainsi que Philippe, employé communal.

SDANC

M. Jean-Maurice THAILLARD donne le compte rendu de la réunion du SDANC qui a eu lieu le 9 avril.

Bornes d'incendie

Les bornes d'incendie ont été repeintes, elles ont été numérotées ce jour.

Plantations

Des arbustes ont été plantés rue des Frères Mourot et rue d'Uxegney.

Aménagements Commerciaux

Mme le Maire informe avoir reçu un courriel de la Préfecture nous donnant l'information en tant que commune limitrophe du projet de création d'un supermarché COLRUYT à Uxegney ainsi que du projet d'extension du magasin Mafra-point Vert à Chavelot. Ces deux projets seront examinés prochainement par la commission départementale d'aménagement.

PETR (Pôle d'Equilibre Territorial et Rural)

Cette année, le PETR du Pays d'Epinal Cœur des Vosges souhaite faire appel aux communes volontaires pour mettre en place des visites guidées nouvelles sur l'ensemble de son territoire. Si vous êtes intéressé pour animer votre commune cet été avec une visite guidée, n'hésitez pas à candidater en remplissant le formulaire ci-dessous.

Le PETR du Pays d'Epinal mettra à disposition des communes retenues un guide, qui assurera une visite guidée à pied du patrimoine local sur deux dates (généralement une en juillet et une en août). Ces visites seront publiées dans le programme de communication estival du Pays d'Epinal.

Si vous avez sur votre commune une association capable de réaliser cette visite guidée, nous pouvons bien sur faire appel à eux et leur proposer une rémunération pour une visite guidée.

Invitation

Chaque année, le PETR du Pays d'Épinal, en collaboration avec le club La Vôge VTT, organise « La Téméraire des Vosges », une rando VTT labélisée Rando d'Or.

Cette année, elle aura lieu au départ de Xertigny, au stade, le dimanche 19 mai 2019.

Afin de vous faire découvrir la manifestation « de l'intérieur », nous vous proposons de venir participer à la rando 20 km - dédiée aux maires ou aux élus des communes du PETR du Pays d'Épinal.

ONF

M. Nicolas HAYOTTE, Adjoint en charge de la Forêt, fait la synthèse du courrier de la Fédération Nationale des Communes Forestières en date du 8 mars demandant l'opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'ONF en lieu et place de la Trésorerie. Pour la commune, cela ne représente pas vraiment d'impact.

Comptage routier de la RD 41 en face du cimetière

M. PIERRE domicilié 204 rue d'Uxegney est venu en mairie pour signaler la vitesse à l'entrée du village côté Uxegney. Une réunion a eu lieu le 26 février à 8 H 30 sur place avec les services du conseil départemental, M. PASSERAT et Mme ROULOT étaient également présents. À l'issue de la réunion, il a été décidé d'effectuer des mesures de comptage. Il a également été signalé que la zone 30 n'était pas adaptée à la configuration des lieux, seuls les panneaux 30 km/h seraient plus appropriés de part et d'autre du plateau ralentisseur.

Le compteur a été posé du lundi 11 au dimanche 17 mars soit 7 jours entiers.

Au total 11 091 véhicules ont transité par Domèvre, 5 276 sens Oncourt Uxegney / 5 815 sens Uxegney Oncourt.

En synthèse, on peut noter que la vitesse en agglomération qui est en règle générale 50 km/h, est tout à fait respectée par 85 % des usagers. Le V85 (vitesse en dessous de laquelle roulent 85 % des usagers) étant la référence en matière d'étude de vitesse.

Nous procéderons donc au déplacement donc les panneaux 30 km/h.

Fête patronale 2019

Cette année, la fête aura lieu uniquement le samedi 7 septembre.

Communauté d'Agglomération

Feux d'artifice à Bouzey le samedi 31 août

Sortie Nature

M. Joël JACQUEMIN organise une sortie nature le samedi 4 mai 2019.

Communauté d'Agglomération d'Épinal

Mme le Maire informe des subventions versées aux administrés pour l'achat de vélo à assistance électrique ainsi que dans le cadre de l'opération « Rénover mieux »

Chambre d'Agriculture

M. Nicolas HAYOTTE informe que l'Organisme Indépendant des Producteurs de boues donne un avis favorable aux documents constituant le bilan agronomique 2018 et le prévisionnel 2019.

Office religieux du 8 mai

L'office religieux du 8 mai initialement prévu à Mazeley aura lieu à 10h00 à Uxegney.

C'est le Père DEHAN, Directeur au séminaire de Strasbourg et Ancien aumônier militaire qui célébrera cette messe de commémoration.

Il est souhaité la présence d'un maximum d'élus.

SCOT

M. Anthony LANGEVIN informe de la date de la prochaine réunion du SCOT qui aura lieu le 29 avril prochain pour ordre du jour l'approbation du SCOT révisé et l'engagement de la seconde révision du SCOT pour intégrer l'ensemble de la communauté de Communes de Mirecourt-Dompaire.

Fin de la réunion à 20 H 40